

INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

L'information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site

www.tierarzneimittel.ch

NOTICE D'EMBALLAGE

Cestex® 12.5 mg ad. us. vet., comprimés pelliculés pour chiens et chats

Cestex® 25 mg ad. us. vet., comprimés pelliculés pour chiens et chats

Cestex® 100 mg ad. us. vet., comprimés pelliculés pour chiens

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Zoetis Schweiz GmbH

Rue de la Jeunesse 2

2800 Delémont

Fabricant responsable de la libération des lots :

Zoetis LLC

601 W. Cornhusker Highway

Lincoln, NE, 68521, USA

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Cestex® 12.5 mg ad. us. vet., comprimés pelliculés pour chiens et chats

Cestex® 25 mg ad. us. vet., comprimés pelliculés pour chiens et chats

Cestex® 100 mg ad. us. vet., comprimés pelliculés pour chiens

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 comprimé pelliculé contient :

Substance active :

Epsiprantel 12.5 mg, 25 mg ou 100 mg

Forme pharmaceutique :

12.5 mg : comprimé pelliculé rouge, rond, biconvexe, gravé « 219 »

25 mg : comprimé pelliculé brun, rond, biconvexe, gravé « 220 »

100 mg : comprimé pelliculé, de couleur pêche, rond, biconvexe, gravé « 222 »

4. INDICATION(S)

Vermifuge pour chiens et chats (élimination des vers plats).

Traitemennt des infestations par les vers plats (cestodes) des chiens et des chats :

- Chats : *Dipylidium caninum, Taenia spp. , Echinococcus multilocularis.*
- Chiens : *Dipylidium caninum, Taenia spp. , Echinococcus granulosus , Echinococcus multilocularis .*

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas administrer chez les chiots ou les chatons âgés de moins de 7 semaines ni chez les chiennes ou les chattes pendant la gestation (voir également rubrique 12).

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Aucun connu.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chiens et chats.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Chat : 2.75 mg/kg de poids corporel (ou poids vif, PV).

- 1 comprimé de 12.5 mg pour les chats dont le poids est inférieur à 4.5 kg PV.
- 1 comprimé de 25 mg pour les chats dont le poids est compris entre 4,5 et 9 kg PV.

Chiens : 5.5 mg/kg de poids corporel (ou poids vif, PV).

- 1 comprimé de 12.5 mg pour les chiens pesant jusqu'à 2.3 kg PV.
- 1 comprimé de 25 mg pour les chiens pesant de 2.4 à 4.5 kg PV.
- 1 comprimé de 100 mg pour les chiens pesant de 9 à 18 kg PV.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Les comprimés doivent être administrés en une seule fois directement dans la bouche de l'animal.

Il n'est ni nécessaire ni conseillé de mettre l'animal à la diète avant le traitement.

En raison des risques d'infestation humaine, le traitement d'un animal dont l'infestation par le vers plat responsable de l'échinococcose alvéolaire (*Echinococcus multilocularis*) est prouvée ne doit être réalisé que par un vétérinaire et à la clinique vétérinaire en respectant des mesures de sécurité spécifiques (voir aussi rubrique 12). Pour des raisons de sécurité, le chien devra être traité par Cestex® pendant deux jours consécutifs. Les locaux concernés devront être nettoyés puis désinfectés après le traitement. Il est conseillé de prévenir le risque d'échinococcose alvéolaire en administrant Cestex® tous les mois aux chiens et aux chats chassant les rongeurs sauvages.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver à température ambiante (15 - 25 °C) et dans un endroit sec.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants !

Ne pas utiliser au-delà de la date de péremption marquée « EXP » sur l'emballage.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Aucune.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

La réinfestation de l'animal est possible en cas de nouveau contact avec l'hôte intermédiaire hébergeant ces cestodes. En particulier lors d'infestation par *Dipylidium caninum*, transmis par les puces, il est nécessaire de mettre en place un programme de lutte efficace contre les puces.

En raison des risques d'infestation humaine, le traitement d'un animal dont l'infestation par le vers plat responsable de l'échinococcose alvéolaire (*Echinococcus multilocularis*) est prouvée ne doit être réalisé que par un vétérinaire et à la clinique vétérinaire en respectant des mesures de sécurité spécifiques (voir aussi rubrique 9).

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Sans objet.

Gestation :

Ne pas administrer chez les chiots ou les chatons âgés de moins de 7 semaines ni chez les chiennes ou les chattes pendant la gestation (voir également rubrique 5).

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Aucune connue.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

L'administration à des chiens pendant 14 jours d'une dose correspondant à 90 fois la dose recommandée (500 mg/kg PV) a entraîné seulement des vomissements sporadiques chez quelques chiens.

Des chats ont été traités pendant 4 jours avec des doses allant jusqu'à 36 fois la dose recommandée. Seuls quelques chats ont présenté des vomissements temporaires.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS

**VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE
CAS ÉCHÉANT**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

15.05.2025

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament aux adresses www.swissmedic.ch et <http://www.tierarzneimittel.ch>.

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Cestex® 12.5 mg : flacon de polyéthylène contenant 50 comprimés pelliculés

Cestex® 25 mg : flacon de polyéthylène contenant 50 comprimés pelliculés

Cestex® 100 mg : flacon de polyéthylène contenant 50 comprimés pelliculés

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 53487

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché présenté à la rubrique 1.